

Difficulté de traduction du passif en arabe aux CPGE marocains

Translation difficulty of the passive voice into Arabic in Moroccan preparatory classes (CPGE)

Elamin Elaidouni

Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan, Maroc
elamin4470@gmail.com

RESUME

Le passif est une des constructions grammaticales la plus revisitée en grammaire et en linguistique. Dans des langues, comme l'arabe et le français, sa formation suppose l'absence du sujet et du complément d'agent en arabe et la présence de l'auxiliaire être et de la morphologie verbale du participe passé et le complément d'agent en français. Depuis des décennies, sa traduction est au cœur des recherches en traductologie. Au fil des années, un grand nombre de travaux ont proposé différentes analyses théoriques pour rendre compte de la façon selon laquelle une phrase passive peut être traduite. Ces travaux se sont révélés être d'une grande importance pour plusieurs recherches sur la traduction de cette construction, qui ont adapté leur cadre théorique aux analyses avancées dans ce domaine. Les premières propositions théoriques qui remontent au XIXe siècle, ont formulé des règles permettant de traduire les phrases passives en arabe. Elles supposent, en principe, l'effacement du complément d'agent.

Mots clés : voix passive, complément d'agent, traduction, aspect verbal.

ABSTRACT

Passive construction is one of the most revisited grammatical structures in grammar and linguistics. In languages such as Arabic and French, its formation requires the absence of the subject and the agent complement in Arabic, and the presence of the auxiliary verb "to be" along with the verb morphology of the past participle and the agent complement in French. For decades, its translation has been at the core of research in translation studies. Over the years, a large number of works have proposed different theoretical analyses to account for how a passive sentence can be translated. These works have proven to be of great importance for several studies on the translation of this construction, which have adapted their theoretical framework to advanced analyses in this field. The first theoretical proposals dating back to the 19th century formulated rules for translating passive sentences into Arabic. These rules generally assume the omission of the agent complement.

Keywords: passive voice, agent complement, translation, verbal aspect.

1) INTRODUCTION

L'un des aspects notables de la traduction de la voix passive est la question du complément d'agent, qui demeure un enjeu majeur dans ce domaine. Depuis le début de la standardisation de la langue arabe, l'inclusion ou l'exclusion de cet élément au sein de la phrase passive a toujours été centrale. En français, on distingue deux formes de passif : le passif avec complément d'agent et le passif sans complément d'agent. Ces deux types diffèrent morphosyntaxiquement, ce qui complique leur traduction. En revanche, cette distinction n'existe pas en arabe, ce qui a amené les traductologues à examiner les stratégies possibles pour traduire ces formes passives. Le passif avec complément d'agent suit généralement un verbe d'action transitif, alors que le passif sans complément est associé à un verbe d'action

intransitif. Au cours des vingt dernières années, la manière de traduire ces deux types de passif a été révisée en profondeur. La majorité des traducteurs adoptent une approche morphosyntaxique et sémantique.

Une caractéristique importante du passif en français est la présence ou l'absence du complément d'agent. Le participe peut être interprété de deux manières : comme transitif ou intransitif. De plus, l'évolution des théories linguistiques relatives au passif a eu un impact significatif sur sa traduction en arabe. En français, la dénomination « passif » désigne la construction « être + participe passé ». Ce terme est donc utilisé pour désigner les constructions passives. En arabe, les constructions correspondantes sont « *fozila* » et « *ofzila* ».

Les erreurs récurrentes dans la compréhension et la traduction du passif sont souvent identiques. Différentes hypothèses théoriques peuvent être proposées pour expliquer ce phénomène. Pour les étudiants, les phrases passives sont souvent perçues comme des structures complexes, ce qui contribue à cette difficulté. Ils n'arrivent pas à éliminer le complément d'agent dans la phrase arabe en raison de la contrainte imposée par le principe de traduction littérale, qui stipule qu'aucune sous-partie d'un constituant traduit ne peut être omise. Pour traduire la voix passive, ils ont recours à une approche littérale. Initialement, nos observations ont porté sur la différence de compréhension et de traduction entre les phrases actives et passives. Nous avons particulièrement retenu deux variables linguistiques : le type de verbe et la présence ou l'absence du complément d'agent.

La différence entre compréhension et traduction est essentielle en traductologie. D'après notre observation en classe, les étudiants éprouvent des difficultés à traduire la voix passive en arabe, car ils ont du mal à assimiler la transformation passive. Ce phénomène peut être expliqué par la distinction entre la transformation passive avec ou sans complément d'agent, car leurs structures syntaxiques sont différentes. La formation du passif sans complément d'agent ne nécessite pas de transformation complexe, tandis que celle du passif avec complément d'agent implique une opération plus élaborée. Par conséquent, leur représentation syntaxique diffère. Notre hypothèse est que, lors de la traduction des deux types de passif, les étudiants interprètent ces constructions comme un seul type de passif.

La question qui se pose est : pourquoi les étudiants rencontrent-ils tant de difficultés à traduire le passif avec complément d'agent? Selon notre observation, ce type de passif leur semble moins contraignant. Notre principal objectif était de réaliser une étude empirique sur

la compréhension et la traduction du passif en arabe, dans le but de recueillir de nouvelles données et d'enrichir nos connaissances sur ce phénomène en traductologie. La collecte des données réalisée durant deux années au près des étudiants de la première année MPSI et PCSI qui atteignent quatre cents copies dans deux centres différents nous ont permis d'identifier la difficulté de traduction relative à ces formes passives.

Pour atteindre notre objectif, nous avons réalisé une première expérimentation visant à tester la compréhension de phrases en fonction des effets de la voix (active/passive) et du type de verbe (transitif/intransitif). Dans cette étude, seuls les passifs accompagnés d'un complément d'agent ont été pris en compte. Comme c'est souvent le cas dans la plupart des recherches, nous avons utilisé une tâche d'appariement entre phrases françaises et phrases arabes pour évaluer la compréhension. Trois questions ont guidé nos hypothèses et nos prédictions pour cette étude : Les étudiants comprennent-ils moins bien les phrases passives que les phrases actives ? Ont-ils une compréhension moins bonne des passifs avec complément d'agent comparés à ceux sans complément d'agent ? Enfin, la valeur sémantique des verbes affecte-t-elle la compréhension du passif français chez les étudiants ?

Il est important de rappeler qu'en français, la distinction entre les passifs avec et sans complément d'agent n'est pas abordée au lycée. De plus, les programmes de français qui enseignent la transformation passive se concentrent généralement sur les verbes transitifs ou intransitifs, sans tenir compte du type de prédicat. On part souvent du principe que les verbes transitifs produisent de bons passifs en arabe. Ainsi, notre objectif était d'y remédier en sélectionnant des verbes susceptibles de donner de bons passifs en arabe et en les confrontant à ceux qui n'en produisent pas. Ce choix était fondé sur des tests linguistiques issus des recherches en linguistique théorique sur le passif en français et en arabe.

2. La transformation passive

La transformation passive met l'accent sur l'action plutôt que sur l'agent. Elle est souvent utilisée pour des raisons stylistiques, permettant d'omettre l'agent lorsque celui-ci est inconnu ou jugé peu important, ou pour conférer un ton plus formel au texte. Cette structure est couramment employée dans les écrits scientifiques, juridiques et dans certains contextes journalistiques.

2.1. Le passif français

Dans un premier temps, nous examinerons le passif en français et ses spécificités linguistiques. Dans un second temps, nous analyserons la distinction entre le passif avec

complément d'agent et le passif sans complément d'agent, ainsi que les critères qui permettent de les différencier. Il existe plusieurs types de constructions passives en français. Il y a les constructions passives impersonnelles, ex. :

Il a été rejeté.

Il a été rejeté par la maison d'édition.

Dans le cas du passif impersonnel, le complément d'agent peut se trouver en position postverbale lorsqu'il s'agit d'un nom quantifié comme « quelques » ou « beaucoup de » ou indéfini comme « un » ou « des ». Dans ce contexte, il reçoit le cas partitif et n'est pas obligé de monter en position sujet pour obtenir son cas nominatif. Le pronom « il » est ensuite ajouté pour respecter le principe de projection étendue. Bien que le complément d'agent puisse être mentionné dans les constructions passives impersonnelles, sa présence reste facultative.

Le français possède également des passifs pronominaux. Ces constructions ressemblent à la forme « être » suivie du participe passé, ex. :

La voiture électrique se conduit toute seule.

Dans ce cas, le sujet de la phrase passive correspond à l'objet d'une phrase active. Cependant, l'agent ne peut pas être spécifié par un complément introduit par « par » ou « de ». Ces constructions sont également utilisées pour décrire des événements habituels ou hypothétiques et sont donc compatibles avec des temps non ponctuels tels que l'indicatif présent ou l'indicatif imparfait. Il est important de les distinguer des pronominaux dits symétriques ou neutres, où l'objet de la phrase active est lié au sujet de la phrase passive. Ces passifs expriment souvent un changement, ex. :

Les vitres se sont brisées.

Contrairement aux passifs pronominaux, ceux-ci n'impliquent pas la présence d'un agent et ne peuvent pas être modifiés par un adverbe orienté vers l'agent.

Bien que l'étude de toutes ces formes passives soit très intéressante, nous nous sommes concentré sur les constructions de type « être + participe passé ». Dans ces constructions, l'auxiliaire est conjugué au même temps et mode que le verbe de la phrase active, et le participe passé s'accorde avec le sujet de la phrase, ex. :

Les copies ont été corrigées par le professeur.

Le sujet de la phrase active peut être exprimé par le complément d'agent ou supprimé, et dans certains cas, sa présence est obligatoire. Cette exigence s'applique principalement aux compléments de localisation spatiale, ex. :

La ville impériale est entourée d'une grande muraille.

En français, la plupart des verbes transitifs directs peuvent former des phrases passives, ex. :

La maison est bâtie par des maçons.

En revanche, les verbes transitifs indirects ne sont généralement pas susceptibles d'être utilisés au passif. Cependant, la construction impersonnelle peut permettre leur passivation, ex. :

Il sera répondu à chaque lettre.

Le complément d'agent peut être introduit par « par » ou « de ». La préposition « de » introduit très peu de compléments, tandis que « par » est beaucoup plus couramment utilisée. La préposition « de » est principalement associée aux verbes exprimant un état. Les verbes pouvant prendre les deux prépositions incluent les verbes de perception et les verbes d'émotion, ex. :

Le petit est adoré de/par toute la famille.

Les verbes de sentiment acceptent le plus souvent la préposition « de », car ils sont considérés comme statifs. Cela explique l'utilisation de « de » à la place de « par ». Lorsque ces verbes ont un sens plus agentif, « par » est préféré, ex. :

Les lois ne sont pas respectées par les citoyens.

On observe ainsi que « par » peut être utilisé avec des compléments agentifs et non agentifs. Dans les cas d'alternance entre « par » et « de », « par » est préférable avec des sujets logiquement agentifs. Souvent, les compléments non-agentifs avec des verbes de sentiments sont introduits par « de ». En raison de cela, le sujet du passif est généralement moins affecté par le procès-verbal. De plus, le temps du verbe influence l'interprétation du passif et son association à un sens plus processif ou statif.

En français, certains temps et aspects verbaux facilitent la transformation passive. En effet, le passif est fortement associé à l'aspect ponctuel. Par exemple, le passé composé exprime un aspect accompli qui est compatible avec la voix passive. En revanche, le présent et l'imparfait, qui expriment un aspect inaccompli, sont moins adaptés à la forme passive. Ces temps sont difficilement associés à la voix passive, car ils entraînent une lecture processive des phrases; ils suggèrent qu'il s'agit de constructions attributives, formées d'un verbe et d'un

adjectif, plutôt que de constructions passives. Leur analyse est donc similaire à celle qui relie ces formes à des adjectifs.

Les prédicats téliques se divisent en deux classes aspectuelles : les accomplissements et les achèvements. Les accomplissements impliquent un processus qui mène à un état final et diffèrent des verbes d'achèvement, qui, eux, ne sont pas duratifs, c'est-à-dire que leur procès s'étend sur un intervalle de temps. En revanche, les achèvements sont ponctuels et leur procès ne peut être évalué qu'à partir d'un moment précis. En raison de leur télélicité, les verbes d'accomplissement et d'achèvement peuvent mener à une interprétation résultative ou processive lorsque le complément d'agent est absent.

Ainsi, avec les prédicats téliques¹, la présence du complément d'agent élimine l'ambiguïté et conduit à une interprétation processive du participe, ex. :

Le vase est brisé par Paul.

L'énoncé exprime un état résultant. Toutefois, cela n'exclut pas nécessairement une interprétation résultative; cette dernière n'est valide que si la relation agent-patient est directement perceptible à partir de l'état. L'agent indiqué dans le complément d'agent affecte clairement le patient, et l'état résultant affirme cette relation. De plus, le complément d'agent peut permettre une lecture itérative², ex. :

Le thé est servi par l'hôte.

Ici, on peut aussi paraphraser par « C'est le sommelier qui sert le vin dans cet établissement. » En plus du complément d'agent, les modificateurs adverbiaux de manière ainsi que les compléments instrumentaux introduits par « avec », impliquent également la présence d'un agent et favorisent une interprétation processive³, ex. :

La fenêtre est cassée avec des cailloux.

Le complément instrumental « avec des cailloux » suppose implicitement la présence d'un agent, entraînant une lecture processive de l'énoncé. Si le verbe est atélique, le passif conserve la même valeur processive que la phrase active correspondante. Il est important de noter que le temps verbal de l'auxiliaire « être » n'a pas d'effet sur l'interprétation du participe, ex. :

Le coupable est activement recherché.

¹ Un verbe ou une expression est considéré comme télique s'il dénote une action qui a un résultat ou une fin définie.

² Le terme itératif désigne quelque chose qui se répète ou est effectué plusieurs fois

³ Aspect qui décrit une action en cours de réalisation ou qui se déroule sur une période de temps.

Les prédicats atéliques sont liés aux verbes d'action et aux verbes d'état. Ces verbes n'ont pas de point final précis, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas conduire à un état résultatif. Un procès télique a une fin et aboutit à un point final, et l'interprétation résultative du participe correspond alors à l'état final du procès. À l'inverse, si le procès est atélique, il ne conduit pas à un terme précis et ne peut pas faire référence à un état terminé.

En revanche, les participes résultatifs expriment le résultat d'un événement, ex. :

Les rues sont nettoyées.

Lorsque le verbe est agentif⁴, il est également possible d'ajouter un modificateur adverbial orienté vers l'agent. Cependant, une telle utilisation est peu compatible avec les participes statifs, ex. :

La porte a été soigneusement peinte.

Contrairement aux participes statifs⁵, les participes résultatifs ne s'adaptent pas bien aux tests qui les rapprochent de l'adjectif. La représentation du participe résultatif se distingue de celle des participes statifs et événementiels par deux caractéristiques clés. D'abord, la tête aspectuelle du participe résultatif traduit la transition d'un événement vers un état. Ensuite, le verbe sélectionne un élément en relation avec l'événementialité du participe résultatif. Contrairement à la tête du participe événementiel, cette tête n'est pas agentive. Lorsque le complément d'agent est présent, il impose une lecture événementielle du participe, ce qui donne alors un passif verbal, ex. :

Le livre a été lu par Paul.

La différence majeure entre les participes résultatifs et les participes événementiels réside dans l'agentivité. La présence d'un complément d'agent n'est pas compatible avec une interprétation résultative. Cette distinction de représentation entre les deux types de participes a d'importantes répercussions sur la traduction. Le participe ayant une propriété événementielle est généralement plus agentif et événementiel que le participe résultatif, car il exprime une activité plutôt qu'un état résultant. Les participes entièrement événementiels se rapprochent davantage des verbes, car ils modifient plus souvent des verbes et sont incompatibles avec les adjectifs.

2.2. Le passif arabe

⁴ Un verbe est dit agentif lorsqu'il implique un sujet capable d'agir.

⁵ Le verbe statif décrit un état, une condition ou une situation qui n'implique pas d'action active.

Dans la voix passive en arabe, on identifie deux types de transformations : avec complément d'agent et sans complément d'agent. Bien que la deuxième transformation est relativement récente, elle existe bel et bien en arabe. Dans ce contexte, le sujet fait référence au complément d'agent. Ce complément d'agent indique un agent humain et est introduit par une préposition complexe « *biwāsiṭati* » qui signifie « par l'intermédiaire de », ex. :

bonija lmanzilo biwāsiṭati l'ālāt.

La maison a été construite par des machines.

C'est la forme passive la plus couramment utilisée par les étudiants pour traduire des phrases passives avec complément d'agent.

Normalement, la passivation d'un verbe bivalent⁶ en arabe implique la suppression de l'agent. La phrase sans complément d'agent est donc intrinsèquement liée à un processus de détransitivisation. Dans ce cas, le sujet peut être un substantif qui renvoie à un référent général ou une proposition complétive, ex. :

itahati lmobārāt.

Le match est terminé.

La fonction sujet peut également être exercée par un pronom déduit, c'est-à-dire un pronom qui a une signification et une présence syntaxique sans être instancié phonologiquement.

Dans les exemples suivants, le pronom déduit détermine l'accord du verbe. Ainsi, l'identification du pronom sujet s'effectue grâce à la forme du verbe, même si ce pronom n'est pas concrètement présent au niveau phonologique, ex. :

'oḥriḡu zamīʔan.

Ils se sont fait sortir.

La transformation d'un verbe monovalent présente un processus d'intransitivisation. Dans ce cas, le verbe, régi par un sujet factice non instancié, est systématiquement à la troisième personne du singulier, généralement au passé. Dans ce travail, nous ne suivons pas l'analyse traditionnelle qui considère qu'un constituant prépositionnel, agissant comme complément circonstanciel ou complément d'objet, peut être promu au rang de sujet dans la voix passive tout en conservant son statut, ex. :

'oḥrija mina lqāza.

Il s'est fait sortir de la classe.

Cette voix est impersonnelle parce que le pronom impersonnel n'est pas instancié.

⁶ Un verbe est bivalent s'il nécessite deux arguments, comme un sujet et un objet

Le complément d'objet conserve son statut et ne peut donc pas être analysé comme un sujet, contrairement à ce que propose la grammaire traditionnelle. Le verbe se trouve systématiquement à la troisième personne du masculin singulier, avec un sujet déduit qui n'a pas d'expression physique. Dans tous les cas, le complément d'objet indique l'expérimentateur, ex. :

roḥḥiba bihim.

Ils étaient bien reçus.

La passivation du verbe régi par un complément d'objet, consiste simplement à supprimer l'agent. Contrairement à l'analyse traditionnelle, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de discuter de la promotion du patient au rang de sujet, car celui-ci ne subit aucun changement susceptible de justifier une telle évolution. Il ne s'agit donc que d'un processus de suppression, où le verbe s'accorde avec un sujet déduit, se trouvant systématiquement à la troisième personne du masculin singulier.

Dans la transformation passive des verbes bivalents la suppression du sujet est accompagnée de la rétrogradation de l'agent, qui se manifeste par un complément d'objet. Il est à noter qu'il ne peut exister de patient sans agent. Ainsi, bien que l'agent soit rétrogradé, il conserve son statut. La voix passive rétrogradative, quant à elle, implique également la suppression du sujet. Ce phénomène révèle une limitation dans l'utilisation moderne qui ne prend pas en compte le fait que la rétrogradation peut aussi coïncider avec la suppression de l'agent. Ex. : le mot « *sajjara* », voiture, joue le rôle de complément d'objet à la voix active et porte la marque de l'accusatif « a ». En voix passive, il est promu au rang de sujet, portant la marque du nominatif « o » et régissant l'accord du verbe principal. En revanche, dans la transformation passive rétrogradative, il est rétrogradé au rang de complément d'objet et porte la marque du génitif « i ». Dans ce contexte, le verbe est régi par un sujet déduit, ex. :

'awqafa ssā'iqo ssajjārata.

Le conducteur a arrêté la voiture.

'qifati ssajjārato.

La voiture est arrêtée.

ʒolisa fi ssajjaātai.

On s'est assis dans la voiture.

L'analyse traditionnelle, qui considère le constituant prépositionnel comme le sujet, crée une confusion notable entre actants sémantiques et actants syntaxiques. Bien que le mot soit

associé au sujet, il est rétrogradée au niveau syntaxique. Pour un verbe intransitif, la transformation passive consiste à ne pas réaliser tous les actants sémantiques du prédicat. Ce type de transformation est classé comme une voix élémentaire, bien qu'il puisse également être considéré comme une voix composée.

Toute expression qui dépend syntaxiquement d'un sujet et fait référence à un actant sémantique forme une suite. Toutefois, un processus de déplacement peut intervenir : le sujet peut gouverner un élément qui ne correspond pas à la suite. Ainsi, un élément ajouté et déplacé n'est, par définition, pas lié à un gouverneur et ne peut pas modifier la diathèse. Cela révèle une lacune dans la suite, laquelle n'est pas en mesure d'intégrer les structures verbales monovalentes en arabe qui établissent la promotion d'un adjoint au statut de sujet. Cet adjoint, portant la marque du nominatif, régit l'accord du verbe.

Nous n'avons pas répertorié d'exemples dans lesquels la fonction sujet d'un verbe à la voix passive sans complément d'agent serait occupée par un pronom. À l'instar de la transformation passive sans complément d'agent, la voix passive avec complément d'agent peut être classée comme une voix composée. Dans les exemples suivants le complément à la voix active assume la fonction de sujet à la voix passive. Le mot «*dars* », *Cours* ne peut pas être considéré comme un complément d'objet puisque sa marque est le nominatif, ex. :

kotiba ddarso.

La leçon a été écrite.

En général, un agent individualisé contrôle l'action. Cependant, cette règle comporte des exceptions. Par exemple, dans l'énoncé suivant, l'agent est un homme. Le sens du verbe «*ṣāḥa* », Crier, empêche l'individualisation de l'agent, ex :

ṣīḥa fīhim.

Ils se sont fait crier dessus.

Dans cette partie, nous avons identifié la transformation passive arabe. Notre observation a révélé que la fonction sujet peut être remplie par le complément de la voix active. Nous avons choisi de ne pas approfondir l'analyse des verbes qui indiquent une identification référentielle et qui n'apparaissent qu'à la voix passive. Ce type de verbes, qui ne font pas appel à une diathèse de base, posent la question de la pertinence d'identifier une diathèse passive de base ou de proposer une combinatoire de suppression et de rétrogradation des deux référents au même actant sémantique primaire.

3. La traduction du passif

Peu d'hypothèses ont été avancées pour expliquer les difficultés rencontrées par les étudiants dans la compréhension et la traduction de phrases passives. Pour éclaircir le principe théorique qui sous-tend notre hypothèse sur la traduction du passif, nous commencerons par exposer trois approches diverses. Ensuite, nous présenterons les premiers résultats issus de l'observation de la traduction du passif.

3.1. L'acquisition des techniques de traduction

Un des principaux défis en traductologie est de comprendre comment les étudiants acquièrent des techniques de traduction et pourquoi certaines techniques sont assimilées plus rapidement que d'autres. Différentes approches – syntaxique, sémantique et pragmatique – tentent de répondre à ces questions centrales en traduction. Les hypothèses théoriques relatives à la compréhension et à la traduction du passif présentées dans cette partie s'inscrivent dans ces différentes approches.

L'approche syntaxique est primordiale. Ses partisans se fondent sur l'argument bien connu de la divergence des règles grammaticales entre les langues. Cet argument répond à une question clé dans le domaine de l'enseignement de la traduction : comment les étudiants parviennent-ils à comprendre et à reproduire les règles syntaxiques spécifiques de la langue cible à partir de leur langue source ? En l'absence d'une connaissance approfondie, comment peuvent-ils déterminer la justesse des phrases produites dans la langue cible ? Selon l'argument de la divergence des grammaires, l'input fourni aux étudiants étant souvent limité pour faciliter une acquisition rapide de la langue cible, il est supposé qu'il existe une capacité didactique ou une faculté de langage innée qui leur permet de traduire des structures grammaticales complexes. Ainsi, selon cette perspective, les étudiants doivent disposer de connaissances linguistiques et de contraintes didactiques qui orientent l'enseignement de la traduction.

Dans ce cadre, des contraintes syntaxiques régissent le processus de traduction et déterminent à quel moment certaines structures linguistiques deviennent accessibles. La compétence linguistique est intrinsèquement liée à l'expérience de traduction : ce sous-programme linguistique détermine le moment où certains principes de traduction se développent. Dès lors, l'approche syntaxique prend une importance supérieure par rapport aux autres cadres théoriques. Selon cette approche, avant que des principes de traduction ne

soient mûrs, les étudiants doivent bénéficier de connaissances linguistiques distinctes des règles grammaticales habituelles.

L'approche du sens est une perspective essentielle qui affirme que les principes sémantiques restent accessibles aux étudiants tout au long de leur formation. Ces principes sont similaires à ceux de la syntaxe. Les étudiants ajustent et révisent les paramètres de sens du texte qu'ils traduisent en fonction des informations reçues et de leur apprentissage. Au fur et à mesure de leur exposition à différents inputs, ces paramètres évoluent. Des éléments non-syntaxiques, tels que les capacités cognitives et perceptuelles, expliquent pourquoi les étudiants commettent davantage d'erreurs que les traducteurs expérimentés, malgré un accès similaire aux techniques de traduction. La croyance que ces techniques sont universelles et l'accent mis sur l'enseignement distinguent l'approche syntaxique de celle axée sur le sens. La troisième approche met en avant l'importance de la pragmatique dans l'acquisition des techniques de traduction. Elle suggère que les exemples présents dans l'input des étudiants sont déterminants pour l'apprentissage des techniques de traduction. Si une structure est peu fréquente dans l'input, les étudiants auront des difficultés à la comprendre et à la traduire. En revanche, s'ils rencontrent souvent une construction dans leur input, leur acquisition sera facilitée. D'après cette approche, c'est à travers l'utilisation des structures linguistiques et leurs compétences cognitives que les étudiants développent leurs techniques de traduction, sans aucune prédisposition innée à guider cet apprentissage.

3.2. La Traduction du Passif

Dans cette section, nous allons examiner la traduction du passif, en étudiant plus précisément la distinction entre voix active et passive ainsi que la réversibilité des phrases et son impact sur la compréhension et la traduction des énoncés passifs. Au début de la recherche, nous avons noté une différence dans la compréhension et la traduction des phrases actives par rapport aux phrases passives. 80% des étudiants arrivaient à comprendre et à traduire les phrases actives par rapport à 20% qui trouvaient des difficultés notables. En effet, les techniques de traduction des énoncés passifs semblent être assimilées plus tardivement que celles des énoncés actifs.

Notre étude a mis en lumière l'effet de la réversibilité sur la compréhension des phrases passives. Les phrases passives non réversibles se caractérisent par la présence d'un seul agent et d'un seul patient/thème sémantiquement plausibles. En revanche, les phrases passives

réversibles permettent aux deux participants (sujet et complément) d'endosser tour à tour le rôle d'agent ou de patient, rendant la compréhension plus complexe, ex. :

La maison est vendue par le propriétaire.

**bīza lmanzilo min tarfi šāḥbih.*

Dans cet exemple, seul le propriétaire peut agir en tant qu'agent, tandis que « la maison » joue le rôle de patient. La présence du complément d'agent «*min tarfi šāḥbih* » est considérée comme une faute de traduction. Au faite, la traduction exacte doit faire appel à la phrase active, ex. :

La maison est vendue par le propriétaire.

bāza lmāliko manzilaho

Notre observation a révélé que les phrases passives réversibles posent davantage de difficultés de compréhension aux étudiants par rapport aux phrases non réversibles. En effet, 60% ont trouvé des difficultés à les traduire. Nous avons constaté qu'au début de leur formation, les étudiants exprimaient des difficultés à traduire des énoncés passifs réversibles, tandis que les passifs non réversibles étaient compris plus rapidement, le taux de réussite de traduction atteignait les 90%. En raison de leurs connaissances préalables, les étudiants adoptaient une stratégie séquentielle basée sur l'analyse des relations structurelles selon l'ordre des éléments dans la phrase française (sujet-verbe-objet). Ainsi, lorsqu'ils rencontrent un nom suivi d'un verbe et d'un autre nom, ils traduisent le premier nom comme acteur, le verbe comme l'action et le second nom comme objet. Les phrases passives inversent cette construction, rendant l'acteur moins visible et expliquant ainsi les difficultés rencontrées avec ces types de phrases.

Cependant, cette stratégie n'explique pas les divergences de traduction entre le passif des verbes d'action et celui des verbes non d'action. Comme nous le verrons, les étudiants comprennent beaucoup plus facilement les phrases passives construites avec des verbes d'action que celles avec des verbes non d'action. Dans les deux cas, l'ordre non canonique reste identique, ce qui semble insuffisant pour éclairer à lui seul les difficultés de traduction associées aux phrases passives de verbes non d'action. En observant les dynamiques en classe, il est apparu que les phrases passives présentées sont habituellement réversibles. En proposant des passives agentives non réversibles aux étudiants, ces derniers réussissent à traduire de manière correcte sans avoir besoin de passer par une analyse syntaxique, se fiant plutôt à une déduction sémantique.

Durant les exercices, nous avons observé que lorsqu'un passif est utilisé sans complément d'agent, il peut être interprété soit comme un passif adjectival, soit comme un passif verbal, ex. :

La porte a été fermée

'oqfila lbābo

Le passif est considéré adjectival lorsqu'il est employé avec un verbe attributif ; cependant, le passif adjectival statif peut ne pas avoir les mêmes marques morphologiques que le passif adjectival résultatif et le passif verbal événementiel. À ce propos, notre recherche s'est concentré sur la traduction des deux types. En français, le passif adjectival et le passif verbal sont homophones, car ils portent des marques morphologiques identiques, ex. :

La porte est fermée

'albābo maqfulon

En arabe, ces deux formes de passif présentent des marques morphologiques différentes et n'acceptent pas les mêmes auxiliaires. Cette disparité dans le choix des auxiliaires a influencé la compréhension de la majorité des étudiants du passif adjectival et du passif verbal.

La représentation syntaxique et la définition de chacun de ces passifs ont évolué au fil du temps, mais les hypothèses de traduction qui leur sont associées ne se sont pas adaptées à ces changements théoriques. On ne peut aborder la traduction du passif sans considérer les différences d'apprentissage entre le passif adjectival et le passif verbal chez les étudiants. Le passif adjectival se forme dans le lexique par un changement de catégorie, passant de verbe à adjectif. Le morphème passif (-é) est lexicalement attaché et est à l'origine de trois étapes dans la formation du passif adjectival : élimination du cas accusatif, suppression du rôle du sujet. La position postverbale est également éliminée, sans attribution de rôle. Par conséquent, ces constructions ne laissent aucune trace syntaxique.

En revanche, le passif verbal se construit par des opérations syntaxiques. Sa dérivation implique l'absorption du cas accusatif et du rôle de l'argument externe. Le morphème passif absorbe le rôle du sujet sans l'éliminer, comme c'est le cas pour le passif adjectival. Lors du passage au passif, le verbe ne peut pas assigner le cas accusatif à l'argument interne, qui doit alors monter à la position sujet pour obtenir le cas nominatif. À cette position, il peut répondre au Filtre des cas, qui exige que tout élément soit marqué d'un cas. La dérivation d'un passif verbal requiert un mouvement de l'argument interne vers une position

argumentale (sujet), ce qui signifie qu'une chaîne argumentale est présente dans la dérivation du passif verbal, mais absente dans celle du passif adjectival.

En se basant sur les représentations syntaxiques des passifs adjectival et verbal, nous avons pu postuler une hypothèse de maîtrise de la syntaxique, suggérant un ordre d'acquisition entre ces deux formes. Nous avons constaté qu'au cours du premier trimestre, 99% des étudiants commençaient déjà à traduire des passifs courts. À la même période, les passifs comportant un complément d'agent étaient traduits littéralement atteignant un taux de 100%, ex. :

La leçon est écrite.

kotiba darso

La porte est ouverte par le gardien.

**fotiha lbabo min tarafi lharisi.*

Le suffixe du passif restait identique pour les deux types de passif. Cependant, le fait qu'il soit attaché à des niveaux différents aboutit à des propriétés et opérations distinctes. L'affixation dans le lexique entraîne un changement de catégorie, tandis que l'affixation en syntaxe implique l'absorption du cas accusatif. Notre hypothèse reposait sur les notions de la maîtrise de la syntaxique e.

Le premier exemple illustre que les étudiants ont généralisé à tort la forme passive, en confondant celle-ci avec un adjectif, qui est un élément lexical distinct. Il convient de souligner que cette généralisation incorrecte est refusée dans le second exemple. Cependant, pour les étudiants, cette généralisation est perçue comme grammaticale, comme le souligne la traduction de ces formes. L'inadaptation des formes adjectivales avec le complément d'agent démontre également que ce dernier se joint principalement aux passifs verbaux.

La grammaire classique ne peut interpréter un élément que dans la position où son rôle est attribué. Par conséquent, elle ne peut pas prédire le processus de compréhension dans les constructions linguistiques impliquant un déplacement. En revanche, les représentations des passifs adjectivaux n'exigent pas d'efforts de compréhension. Ainsi, selon la grammaire, ces passifs ne devraient pas entraîner des difficultés de traduction. Celle-ci n'a d'ailleurs accès qu'aux passifs adjectivaux. La compréhension des étudiants serait incapable de saisir le processus de transformation et, par conséquent, les passifs verbaux, ce qui explique le problème de traduction pour ces constructions. Ce n'est qu'au cours du deuxième semestre

que l'aptitude à les comprendre commence à émerger. Pour appréhender les passifs verbaux, les étudiants les traitent comme des passifs adjectivaux, qui n'impliquent aucun déplacement.

4. Difficulté de Traduction

La traduction de la voix passive en arabe présente plusieurs défis à cause des différences grammaticales et structurelles entre les deux langues. Contrairement au français, où le verbe « être » est utilisé, la formation de la voix passive en arabe se fait souvent de manière distincte. De plus, les verbes arabes modifient leur morphologie en fonction de la personne, du genre et du nombre, rendant la maîtrise des conjugaisons essentielle pour une traduction précise.

4.1. Difficulté Liée au Complément d'Agent

Nous avons cherché à déterminer si notre méthode de traduction peut affecter la compréhension des passifs, tant actionnels que non actionnels, surtout en présence d'un complément d'agent. Nous avons observé au début que 100% des étudiants réussissaient les traductions avec des passifs non actionnels sans complément d'agent, mais rencontrent des difficultés lorsque ce complément est présent. Notre but était de vérifier la reproductibilité de ces résultats. Il est possible que l'habitude joue un rôle dans la compréhension des passifs à la fois actionnels et non actionnels avec ou sans complément d'agent. Les traductions des étudiants illustrent bien comment la présence d'un complément d'agent peut influencer son utilisation et faciliter son élicitation⁷, ex. :

Qui des enfants est accompagné par son père ?

**man mina l'atfali roufiqa min tarfi walidihi ?*

Dans cette phrase, l'utilisation du complément d'agent est nécessaire pour indiquer clairement qui a accompagné l'enfant. De ce fait la phrase active en arabe est la plus correcte. La traduction littérale influence la structuration du passif en arabe. Il semble qu'en français, la présence d'un complément d'agent rend son utilisation en arabe plus justifiée contrairement à son absence. L'intégration du complément d'agent entraînait des traductions moins satisfaisantes pour les passifs, qu'ils soient actionnels ou non. L'idée principale est que la présence d'un complément d'agent suggère un besoin de contraste dans la construction en arabe. En incluant cet élément, 100% des étudiants pensaient que la traduction littérale était acceptable. Dans nos exercices, Les traductions des passifs avec

⁷ L'élicitation est souvent utilisée pour recueillir des données sur la langue d'un locuteur, surtout dans le contexte de la documentation des langues.

complément d'agent se sont révélées moins performantes que celles sans complément. Pour améliorer la compréhension des passifs incluant un complément d'agent, nous avons mis cet élément entre parenthèses afin de le rendre plus pertinent. Les résultats montraient que les étudiants réussissaient bien les phrases passives en arabe. Nous avons ainsi conclu que l'ajout de précision a facilité l'acceptation de l'absence du complément d'agent, ex. :

Qui des enfants est accompagné (par son père) ?

man mina l'atfali rāfaqaho walidoh ?

Dans une seconde phase, nous avons vérifié si les bons résultats du deuxième exercice étaient dus à la présence de parenthèses. Nous avons modifié le design expérimental en introduisant deux conditions. Dans la première, il n'y avait pas de personnage supplémentaire, tandis que dans la seconde, un troisième personnage était ajouté, ex. :

Qui des enfants est aimé par son père et sa mère ?

Nous avons constaté que l'ajout de ce personnage influençait la traduction des passifs avec complément d'agent. Les verbes utilisés étaient les mêmes que dans l'expérimentation précédente, à l'exception d'un verbe exprimant un sentiment. Comme auparavant, les étudiants devaient traduire une phrase de jugement de vérité. Les résultats pour les items avec deux personnages étaient similaires à ceux des autres traductions, démontrant la compréhension du passif actionnel, ex. :

Man min l'atfāli joḥibboho wālidāho.

Les traductions suggèrent que l'ajout d'un troisième élément a eu un impact significatif sur la performance des étudiants. La réussite dans la traduction du passif actionnel était totale quand un tel élément était présent. Ces résultats soutiennent notre hypothèse selon laquelle la syntaxe influence la performance des élèves. L'association d'un troisième élément semble rendre plus acceptable l'usage de la phrase active en arabe. Les réussites observées surpassent clairement celles de la première expérience, notamment pour les passifs non actionnels. Pourquoi cela se produit-il ? Une explication possible est que traduire en se basant sur la composante sémantique est peut-être plus accessible pour les étudiants que de s'appuyer sur la syntaxe.

Il est important de souligner qu'en arabe, la distinction entre le passif adjectival et le passif verbal existe. Nous avons mené une tâche d'appariement entre des phrases et leur traduction. Les verbes actionnels utilisés incluaient « détruire », tandis que les verbes non actionnels sont « aimer ». Il convient de préciser que seuls les verbes actionnels ont été examinés sous

les formes passives adjectivales et verbales, car les verbes non actionnels permettent de former de passifs en arabe. Les résultats révèlent que le passif verbal actionnel était mal compris par 80% des étudiants, tandis que le passif non actionnel était compris par 90%. Les étudiants ont démontré une plus mauvaise compréhension du passif verbal actionnel par rapport aux passifs non actionnels. Cela suggère que le type de verbe actionnel, influence la compréhension du passif verbal en français.

Pour éviter les problèmes de traduction associés, nous avons introduit un passif sans complément d'agent, 99% des étudiants ont réussi cette traduction, ex :

La leçon a été écrite.

Kotiba ddarso.

En arabe, il y a une différence la construction du passif actionnel et non actionnel, avec ou sans complément d'agent. De plus, le passif actionnel avec complément d'agent est moins bien maîtrisé que le passif verbal non actionnel sans complément d'agent. En revanche, le passif non actionnel est moins bien compris que le passif actionnel, en particulier avec un complément d'agent, et cette difficulté se maintient à travers tous les exercices. 80% des étudiants n'ont pas réussi à traduire le passif verbal actionnel avec complément d'agent, ce qui nous a incités à explorer l'influence du type de verbe sur la construction syntaxique.

Pour continuer notre recherche, nous avons réalisé une étude syntaxique visant à contourner les problèmes méthodologiques potentiels posés par la traduction. Le cadre syntaxique adopté correspond à la tendance à reproduire des structures syntaxiques similaires à celles déjà traduites. Cela nous a permis d'évaluer si les étudiants possédaient une représentation abstraite de la construction syntaxique traduite. En effet, lorsqu'ils étaient face à des phrases passives en français, ils ont montré une tendance à formuler des phrases passives en arabe en utilisant des structures françaises, ex. :

Le piéton a été renversé par une voiture.

**šodima rrāzilo min tarafi ssajjarah.*

Le cadre syntaxique postule donc que, pour traduire le passif, les étudiants devaient avoir acquis une représentation syntaxique abstraite de la phrase arabe.

Les résultats indiquaient qu'ils n'arrivaient pas à produire correctement une représentation syntaxique des phrases passives. Étant donné qu'aucun effet du type de verbe n'a été observé, cette représentation syntaxique semblait être commune à d'autres verbes, ce qui illustre leur difficulté à intérioriser cette structure. Pour appréhender les passifs verbaux, une

analyse syntaxique semblait nécessaire. Les phrases passives soumises à la traduction étaient formulées au progressif. Bien que le participe permette de créer un passif, l'utilisation de complément d'agent entravait l'accès à une traduction correcte. Avec le progressif, les passifs étaient systématiquement interprétés comme des passifs verbaux, conduisant à la conclusion que ces traductions resteraient inexactes. Les résultats suggéraient donc que les étudiants n'avaient pas intégré une représentation syntaxique de la phrase en arabe, et que cette représentation n'était pas facilitée par la présence du complément d'agent en français.

4.2. L'effet du type de verbe

Dans le deuxième exercice, nous avons exploré l'influence du type de verbe sur les passifs non actionnels avec complément d'agent. Les phrases présentées comportaient des verbes de sentiment. Nous avons avancé que les étudiants ne devraient pas réussir à traduire correctement la structure syntaxique des passifs avec ces verbes de sentiment, car ils ne permettaient pas de former des phrases appropriées en arabe. Cela limitait l'accès à une analyse sémantique nécessaire pour atteindre une structure syntaxique juste. De plus, toutes les phrases étaient formulées au présent, ce qui réduisait davantage la possibilité d'utiliser une phrase active, ex. :

Le chien est aimé de son propriétaire.

**'al kalbo maḥbubon min taraḥi sāhibih.*

Notons que, dans ce type d'exercice, toutes les phrases donnaient lieu à des traductions incorrectes, et il est possible que les étudiants n'aient pas pu dépasser l'utilisation du présent pour comprendre le passif. La combinaison de verbes de sentiment et du présent devrait donc restreindre l'exploration sémantique.

Les résultats de cet exercice s'apparentaient à ceux du premier : 90% des étudiants n'avaient pas correctement traduit les phrases passives de type agent-patient. Les résultats indiquaient que les étudiants n'avaient pas assimilé une représentation syntaxique du passif en arabe. Cela contredit l'idée largement répandue selon laquelle le passif français aurait toujours un équivalent en arabe, une idée souvent présente dans les exercices de traduction en classe. L'application d'une autre approche sémantico-syntaxique pourrait donc produire des résultats plus probants. Comme les verbes d'état n'avaient pas influencé la construction syntaxique, les traductions ne corroboraient pas notre hypothèse. Étant donné que ces verbes ne génèrent pas de véritables passifs, leur récupération et leur utilisation en tant que

représentation syntaxique devraient être plus difficiles. Les exercices montrent que la performance des étudiants n'était pas liée au type de verbe.

On peut alors se demander si la traduction repose sur un modèle syntaxique préétabli. Pour tester cette hypothèse, nous avons conçu un troisième exercice avec une phrase complexe, ex. :

Les résultats sont obtenus par des observations estimées correctes par les chercheurs.

'annatā 'ižo lmoḥaššalo zalajhā biwaṣṭati lmoḷāḥadāti

Tous les verbes étaient utilisés au présent et incluaient à la fois des verbes d'action et des verbes d'état. Dans cet exercice, le type de verbe n'a pas eu d'impact significatif sur la traduction. Les traductions des passifs des verbes d'état étaient majoritairement incorrectes par rapport à celles des verbes d'action avec complément d'agent. Cela suggère la présence d'un modèle syntaxique préétabli pour les phrases passives, et cet effet semble indépendant du type de verbe utilisé, indiquant que les étudiants n'ont pas acquis une représentation syntaxique abstraite du passif en arabe, peu importe le type de verbe. Comment expliquer alors cette faible performance des étudiants ? Ce résultat pourrait s'expliquer par leur manque de maîtrise de la structure passive en arabe, que les verbes d'action rendent particulièrement difficiles.

Nous avançons que les verbes d'action avec complément d'agent sont plus difficiles à traduire que les verbes d'action sans complément d'agent, ce qui pourrait expliquer les résultats supérieurs obtenus pour ces derniers lors des traductions. Il semble que les verbes d'action sans complément d'agent permettent une représentation plus claire du sujet dans les constructions actives en français, facilitant ainsi leur distinction du sujet en arabe. Ce constat se fonde sur le fait que les verbes d'action, lorsqu'ils sont utilisés sans complément d'agent, produisent généralement des passifs arabes corrects. La structure de ces passifs est plus facilement comprise que celle des verbes d'état ou des verbes d'action accompagnés d'un complément d'agent. Les résultats du troisième exercice appuient notre hypothèse.

L'influence de l'aspect des verbes, notamment le perfectif et l'imperfectif, a également été examinée dans l'exercice de traduction, ex. :

Les tomates se faisaient mangées tous les jours.

**'attamātimo to 'kalo kolla jawm*

Une fois de plus, les résultats confirment notre hypothèse : le passif du verbe imperfectif a été mal saisi que celui du verbe perfectif. Il est pertinent de rappeler qu'en arabe, les passifs

sont généralement construits avec des verbes perfectifs, ce qui rend leur compréhension plus intuitive pour les locuteurs. Dans une tâche spécifique, les étudiants devaient traduire une question passive, ex. :

Lequel des deux livres est pris par Adam ?

**Ayyun mina lkitabayni fotiha min tarafi adam ?*

L'ajout d'un complément dans une phrase interrogative incite les étudiants à conserver la même forme en arabe. Nous émettons l'hypothèse que ce complément d'agent encourage les étudiants à maintenir la structure passive. Même pour les verbes d'action, il est envisageable que le passif avec un verbe d'état soit moins efficacement traduit, car cela nécessite une analyse sémantique plus complexe.

Nous pensons que l'impact du type de verbe est lié à la façon dont les étudiants appréhendent les verbes d'action. Toutefois, pour affirmer qu'ils peinent à comprendre la sémantique des verbes, il est essentiel de vérifier leur compréhension des phrases actives correspondantes. Ainsi, nous avons contrôlé le type de verbe (actionnel/état). Les mêmes verbes que ceux du premier exercice ont été présentés aux étudiants, qui devaient traduire le passif interrogatif. Les traductions révèlent que les étudiants n'ont pas correctement traduit les phrases passives associées aux verbes d'action avec un complément d'agent et aux verbes d'état. Ce résultat semble indiquer qu'ils adoptent une approche littérale pour ces passifs, sans réaliser que la structure active en arabe peut correspondre à celle en français. Étant donné la difficulté rencontrée par les étudiants dans la traduction de la phrase passive présentée, nous pensons que l'impact du type de verbe peut s'expliquer par un problème de représentation syntaxique. Pour rappel, les verbes considérés incluaient des verbes d'action et des verbes d'état. Les passifs construits à partir de verbes d'action comprenaient un complément d'agent, tandis que ceux construits avec des verbes d'état n'en comportaient pas. Les résultats révèlent des défis dans la traduction des passifs issus des verbes d'action. En effet, les passifs avec complément d'agent étaient moins bien traduits. Par exemple, le taux de réussite pour les passifs de verbes d'état était de 29,2 %, alors qu'il atteint 75 % pour ceux d'action sans complément d'agent. La majorité des étudiants a rencontré de grandes difficultés à comprendre le processus de traduction de ces passifs. Sans insister sur les résultats des étudiants issus des établissements de la mission française, nous notons que, bien qu'ils affichent des résultats inférieurs, leur compréhension du processus de traduction du passif reste comparable à celle des étudiants issus des établissements marocains.

Les résultats obtenus concernant les passifs formés avec un complément d'agent, suggèrent soit une défaillance syntaxique, soit une défaillance sémantique. Les passifs dérivés des verbes d'état sont moins bien compris, car ils ne constituent pas de bons passifs en arabe. Cela engendre des problèmes de compréhension plus importants, car ces verbes nécessitent une réinterprétation sémantique. La compréhension des passifs associés aux verbes d'état est étroitement liée à celle des passifs avec des verbes d'action. En effet, il est à noter que la stratégie de traduction littérale adoptée par les étudiants mène à des passifs mal formés en arabe. Nous formulons le constat suivant : la présence du complément d'agent conduit à une traduction incorrecte. Au fait, ce type de passif doit donner lieu à des phrases actives. Il est également intéressant de confronter la compréhension des passifs des verbes d'état à celle de leur forme active incluant un attribut, ex. :

La porte est ouverte par le professeur.

fataḥa l'ostādo lbaba

Comme mentionné précédemment, la tâche de mise en correspondance entre la phrase passive en français et la phrase passive en arabe a révélé le passif était effectivement mal compris et traduits différemment, ex. :

fotiha lbabo min tarafi l'ostādi.

En français, la présence du verbe « être » au présent rend ces passifs beaucoup plus difficiles à saisir. Quand le verbe être est présent, l'équivalent en arabe est moins facilement accessible, ces passifs étant moins compatibles avec la syntaxe arabe. Ainsi, lorsqu'il y a un auxiliaire « être » pour former un passif, les étudiants ont plus de mal à trouver un équivalent en arabe. L'exercice suivant incluait des passifs avec des verbes d'état et un complément d'agent, ex. : La porte est ouverte par le vigile. Bien que les étudiants aient bien compris la forme passive grâce à ce complément d'agent, ils l'ont mal traduite, ex. : « *fotiha lbabo min tarafi lharisi* ». Ces résultats montrent que la compréhension de la formation des passifs des verbes d'action n'est pas complètement acquise. La confusion entre la forme adjectivale et la forme verbale des verbes entraîne des résultats moins probants. Enfin, un effet lié à la classe de verbes est également observé : les passifs des verbes transitifs indirects sont significativement moins bien compris que ceux des verbes transitifs directs.

5. Conclusion

A travers cette étude nous avons pu confirmer l'hypothèse selon laquelle le passif sans complément d'agent se traduit systématiquement avec succès en arabe, et que sa

compréhension est supérieure à celle du passif avec complément d'agent qui donnent lieu à de mauvaises traductions. Cette hypothèse s'est reposée sur le constat que les étudiants aux CPGE trouvent plus facile de comprendre des constructions passives qu'ils peuvent traduire littéralement en arabe, car leur structure s'intègre mieux à leur grammaire. Dans nos résultats, la traduction du passives avec un taux d'échec plus élevé se rapportent aux cas où l'ambiguïté est présente. Pour le passif construit avec des verbes d'actions transitifs nous avons observés des verbes d'accomplissement et d'achèvement qui impliquent un procès télique. En revanche, le passif construit avec des verbes d'aspect imperfectif se composent généralement de verbes à procès atélique. Le même constat pour les verbes d'état, s'ils sont construits sans complément d'agent, ils ne génèrent pas d'ambiguïté.

Un autre point de notre recherche concerne l'impact de l'absence du complément d'agent sur la compréhension du passif en arabe. Pour explorer cette question, nous avons entrepris une seconde expérimentation. Il est important de noter que cet effet n'a pas toujours été observé dans des études antérieures. En arabe, l'effet de l'absence du complément d'agent est manifeste, mais aucune étude n'a examiné son influence sur la compréhension du passif en français. Cet effet est souvent masqué par le type de prédicat verbal : action ou état. Afin d'isoler et d'évaluer clairement l'impact de cette absence sur la compréhension du passif français, nous avons choisi des verbes d'achèvement et des verbes exprimant des états.

Comme mentionné, les verbes d'achèvement peuvent causer des ambiguïtés lors de la traduction, plus que les verbes d'état. Étant donné que le passif peut être ambigu, nous avons ainsi concentré notre étude sur ces deux catégories de verbes. Les verbes d'état peuvent également entraîner une ambiguïté lorsqu'un complément d'agent est présent, et toutes les constructions passives arabes examinées dans la seconde expérimentation peuvent être considérés comme des cas difficiles. Nous croyons que c'est en sélectionnant des passifs comportant de telles ambiguïtés que nous pourrions mieux comprendre l'impact du complément d'agent sur la traduction du passif français en arabe.

Selon notre approche, le passif de verbes d'accomplissement avec un complément d'agent peut prêter à ambiguïté. La présence de ce complément complique la compréhension, poussant les étudiants à adopter un traitement plus complexe, ce qui conduit à des traductions moins précises. Cette même situation s'applique aux passifs de verbes d'état, qui, en présence d'un complément d'agent, sont également mal traduits. La présence de ce complément complique le processus de traduction en créant des problèmes de

compréhension. Enfin, nous soulignons une variable liée aux étudiants : l'impact de leurs connaissances syntaxiques. Peu d'études ont considéré ce facteur dans le domaine de la traduction du passif. Cependant, les résultats indiquent que de bonnes connaissances syntaxiques améliorent les résultats de traduction. Nous avons donc pris ce facteur en compte dans notre recherche.

Références bibliographiques

- Abeille, A. (2007). *Les grammaires d'unification*. Lavoisier et Hermes science publications.
- Abeille, A. (1993). *Les nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*. A. Colin.
- Abi aad, A. (2001). *Le système verbal de l'arabe comparé au français*. Maisonneuve et Larose.
- Abo Il Azm. (2003). *Moajem tasrif il afaalm : 10 000 verbes*. Edition Dar Ittawhidi.
- Abou Sikkin, A. M. (2000). *La philologie*. Al-Madina Al-Mounawara, Matabee Al-Jamiaa AL-Islamiya.
- Adam, J.M. (1996). *Le récit*. PUF. Que sais-je.
- Al-Asmar, R. (2007). *L'arabe pour le français*. Albouraq.
- Al-Dahdah, A. (1981). *Dictionnaire de la grammaire de la langue arabe dans des tableaux et des figures*. Librairie du Liban.
- Al-Fadli, A. (1982). *Etudes du verbe*. Dar Al-Qalam.
- Al-Fassi Al Fihri, A. (1990). *La construction parallèle. Théorie de la construction du mot et la construction de la phrase*. Dar Toubqal llnachr.
- Al-Ghalayini, M. (2012). *ḡāmi' dorōs l'arabiya*. almaktaba l'aṣriya.
- Al-hadithi, K. (1974). *SIBAWAYH : Sa vie et son livre*. Dar Al-Hurriya liltibaa.
- Al-haj-Ahmed, Y, Bdewi, Y. A. (1993). *Le conseiller de la grammaire et l'analyse grammaticale pour les enseignants et les élèves*. Dar Al-kalém Al-tayéb.
- Al-Jarem, A, Amin, M. (1983). *La syntaxe claire de la grammaire de la langue arabe / Cycle secondaire*. Al-Wafa.
- Al-Maari, C. (2003). *Etudes de la syntaxe*. Coll. Apprentissage de l'analyse grammaticale. Dar Al-haréth.
- Al-Najjar, N. (2000). *La langue et ses systèmes entre les anciens et les contemporains*. Dar AL-Wafaa.
- Al-Samarrai, I. (1966). *Le verbe : temps et invariabilités*. Al-ANI.
- Al-samarrai, I. (1961). *Etudes de la langue*. Université de Bagdad.
- Al-Saydawi, Y. (1999a). *La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Discussions*. Dar Al-Fikr Al-Mouasser.
- Al-Saydawi, Y. (1999b). *La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Thèmes et outils*. Beirut, Dar Al-Fikr Al-Mouasser.
- Arcaini, E. (2003). « Proposition pour un modèle intégré de la traduction », in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 9-19.
- Authier-Revuz, J. (1972). *Etude sur les formes passives du français*. DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes, 1-145.
- Baccouche, T. (2000). *La traduction dans la tradition arabe*, Méta, Vol 45, no 3, pp.399.
- Ballard, M. (1998). *La Traduction comme conscience linguistique et culturelle : quelques repères in Europe et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 11-22.
- Barbault, M.C et Descles, J.P. (1972). *Transformations formelles et théories linguistiques*. Dunod.

- Berman, A. (1995). *Pour une Critique des traductions : John Donne*. Éditions Gallimard.
- Blachere, R. (2007). *Eléments de l'arabe classique*. Maisonneuve.
- Blanche-Benveniste, C. (1984). *Commentaires sur le passif en français*. Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence 2 Le passif, 1-23.
- Blanche-Benveniste, C., & Eynde, K. V. D. (1978). *À quoi se réduit ce qu'on appelle « passif » en français*. *Leuvense Bijdragen*, 67, 147-161.
- Boivin, M.-C., & Pinsonneault, R. (2020). *La grammaire moderne : description grammaticale du français* (2e ed.). Montréal, Québec: Chenelière éducation.
- Buchard, A. (2009). *Etre + participe passé » en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale*. (Thèse de doctorat). Université de Paris 8.
- Buchard, A., & Carlier, A. (2008). *La forme verbale « être + participe passé » en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale : une typologie graduée*. Congrès Mondial de Linguistique Française. doi:<http://doi.org/10.1051/cmlf08267>
- Carlier, A. (2002). *Les propriétés aspectuelles du passif*. *Cahiers Chronos*, 10, 41-63.
- Creissels, D. (2000). *L'emploi résultatif de être + participe passé en français*. in *Cahiers Chronos*(6), 133-142.
- Creissels, D. (2001). *Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives*. (45). doi:<https://doi.org/10.4000/linx.772>
- Dauzart, A. (1947). *Grammaire résonnée de la langue française*. Editions IAC.
- De certo, M. (1990). *L'invention du quotidien I. Arts de faire*. Gallimard, coll. Folio essais.
- Degand, M. (2011). *Le rite chez Erving Goffman*. In: *Émulations*, no. 2, p. 1-7.
- Delisle, J, Woodsworth, J. (1995). *Les Traducteurs dans l'histoire*. Presses Universitaires d'Ottawa, Éditions UNESCO.
- De Ryckel, C, Delving, F. (2000). *La construction de l'identité par le récit, Psychothérapie*, vol.30, n o4, pp 229-240.
- Desclés, J.P. (2003). *Une Classification aspectuelle des schémas sémantico-cognitifs*, in *Studia Kognitiwne* 15, pp. 53-70.
- Dichy, J, Ammar, S. (1999). *Les verbes arabes*. Hatier.
- Dolet, É. [1540] (1972). *La Manière de bien traduire d'une langue en autre*. Slatkine.
- Dolz, J. (1993). *Bases et ruptures temporelles : étude de l'hétérogénéité temporelle des esquisses biographiques*,
- Dubois, J, Lagane, R. (1973). *La nouvelle grammaire du français*. Larousse.
- EL-amrani-jamal, A. (1977). *Les rapports de la logique et de la grammaire d'après le Kitab al-Masa il d'al-Batalyusi*, in *Arabica*, vol. XXVI, fasc.1, pp.339-350.
- Embarki, M. (2008). *La langue Arabe et Ses Variétés : Aspects phonétiques & prosodiques*, in *Revue Internationale de Linguistique*, N° 22.
- Esteban, C. (1990). *Le Partage des mots*. Éditions Gallimard.
- Garter, M.G. (1972). *Les origines de la grammaire arabe*, in *Revue des Etudes Islamiques*, t. XL, pp 69-97.

Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Larousse.

Guidère, M. (2008). *Introduction à la Traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*. De Boeck.

Hassan, T. (1973). *La langue arabe : sens et invariabilité*. Al-hayat Al-massriya Al-aama lilkitab.

Helland, H. P. (2002). *Le passif périphrastique en français moderne*. Museum Tusculanum Press.

Le Goffic, P. (1970). *Linguistique et enseignement des langues : à propos du passif en français*. *Langue française*, (Apprentissage du français langue étrangère 1), 78-89.

Ruwet, N. (1972). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil.

Salama-Carr, M. (1993). *L'évaluation des traductions vers l'arabe chez les traducteurs du Moyen Âge*, *L'Histoire en traduction*, Volume 6, numéro 1, 1er semestre, TTR, p 18.

Tenchea, M. (2003). *Explicitation et réduction dans l'opération traduisante*, in *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 109-126.

Vikner, C. (1985). *L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction être + participe passé*. *Langue française*, 95-113.

Vinet, M.-T. (1978). *Le passif et les nominalisations*. *Cahier de linguistique*(8), 457-477.

Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Hachette Supérieur - Duculot.